

# Le Parchemin

Bulletin bimestriel édité par l'Association royale

OFFICE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE BELGIQUE

81<sup>e</sup> ANNÉE

MAI - JUIN 2016

N° 423



Comte Philippe d'ARSCHOT SCHOONHOVEN

**UNE PLAQUE DE GARDE  
AUX ARMES LIERNEUX**  
(Liège 1789)



Face à la grande variété d'objets sortis des ateliers d'orfèvres de la principauté de Liège, l'amateur est parfois confronté à de « menus objets » qui ne manquent pas de charme et qui en disent souvent davantage sur le mode de vie d'une époque que les pièces plus classiques d'orfèvrerie de table. La chance

nous a fait découvrir une pièce, restée inédite à ce jour, et qui s'intègre bien dans cette catégorie <sup>1</sup>.

Ce type d'objet, généralement qualifié de plaque de garde, est relativement rare dans la production des orfèvres des Pays-Bas méridionaux au XVIII<sup>e</sup> siècle. Même si les exemplaires en cuivre sont plus nombreux, ceux en argent répertoriés à ce jour ne dépassent pas la dizaine <sup>2</sup>. La plaque en argent repoussé et ciselé que nous présentons ici (L. 12,5 cm ; l. 9,8 cm ; poids 86 g) est en outre parfaitement et complètement poinçonnée, ce qui accentue le plaisir de la découverte. Outre la prise de métal, elle porte les deux poinçons officiels de la cité de Liège – l'aigle millésimé 1784 et les armoiries du prince-évêque de Hoensbroeck –, la lettre-date F pour l'année 1789 et la marque MD de l'orfèvre Jean-Melchior Dartois.



Le plus souvent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces plaques étaient cousues sur un baudrier porté par le garde chasse ou le garde forestier du seigneur, ce que confirme la présence d'une série de petits percements qui longent la circonférence de la plaquette et qui sont destinés au passage d'un fil de couture. D'autres usages demeuraient également possibles, certaines de ces plaques pouvant être accrochées aux portières des voitures à cheval, mais dans ce cas elles étaient munies au revers d'un système de fixation en métal. Ce moyen de reconnaissance facilement lisible, et donc efficace, permettait à la fois au garde d'affirmer sans la moindre équivoque son autorité tout en contribuant au rayonnement d'un certain faste seigneurial.

Le blason figuré sur cette plaque de garde retrouve sa fonction originale des temps féodaux : il n'est pas conçu pour être discret mais bien pour être immédiatement reconnaissable. Les armoiries représentées ici sont celles de la famille de Lierneux, seigneurs de Presles, Roselies et Eversquoy : *coupé : en chef, parti : au 1 d'or à la hure de sable défendue d'argent, et au 2 d'azur à la comète d'or ; en pointe d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, portant sur l'épaule, une fleur de lys d'or*. Originaire du Pays

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier les propriétaires de cette plaque qui nous ont autorisé à l'étudier et à en faire la publication, tout en souhaitant rester anonymes.

<sup>2</sup> Citons sans chercher à être exhaustif : X. de Ghellinck Vaernewyck, *Plaques d'officiers féodaux aux armes de leur seigneur*, dans *Le Parchemin*, 1996, pp. 14-22 ; O. de Schaetzen et P. Colman, *Orfèvreries liégeoises. Recueil complémentaire*, Liège, 1979, p. 46 ; Id., *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983, p. 78 ; Catalogue de l'exposition « *Gents zilver in Laarne* », Gand, 2009, p. 115 ; D. de Kerckhove dit van der Varent, *Une plaque aux armes de la famille Cabiliau*, dans *Le Parchemin*, 2014, pp. 19-33.



**Marie-Françoise-Charlotte-Béatrix de Lierneux de Presles (1789-1850)  
épouse du comte Émile d'Oultremont de Wégimont**

© Bureau d'iconographie ANRB

de Liège, cette famille fut anoblie le 15 septembre 1626 par l'empereur Ferdinand II. Ses membres étaient qualifiés de baron au XVIII<sup>e</sup> siècle, titre qui leur fut reconnu en 1816 par le roi Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas<sup>3</sup>.

L'identification du commanditaire de cette plaque ne pose pas de grandes difficultés<sup>4</sup>. En se basant sur la chronologie, il ne peut s'agir que de Théodore-Xavier-Joseph de Lierneux, qui fut le dernier seigneur de Presles. Il était né à Presles le 1<sup>er</sup> septembre 1747 et y décéda le 12 octobre 1822. Sous le Régime français, il fut conseiller général du département de Jemappes, membre du Collège électoral et président de canton. Il épousa le 13 juin 1784, en la paroisse Saint-Adalbert à Liège, la comtesse Isabelle-Thérèse-Marie-Alexandrine d'Oultremont (1763-1792), chanoinesse de Bronckhorst, nièce du prince-évêque liégeois Charles-Nicolas d'Oultremont. De cette alliance naquirent deux enfants : leur fils Adrien (1791-1819), qui décéda sans laisser de descendance, et leur fille Marie-Françoise-Charlotte-Béatrix (1789-1850), avec qui s'éteignit la famille de Lierneux de Presles. Elle épousa son cousin germain le comte Émile d'Oultremont de Wégimont (1787-1851).

L'auteur de cette plaque est le maître orfèvre Jean-Melchior Dartois, dont la qualité du travail est bien connue des amateurs d'orfèvrerie liégeoise. Il a traité les supports de manière bien peu académique. Les deux lions sont en effet tout sauf hiératiques, l'un étant accolé à l'écu qu'il enveloppe de sa patte gauche et l'autre étant représenté couché, pattes croisées, et la gueule largement relevée. Une terrasse plate et architecturée domine l'avant-plan et crée un effet de profondeur tandis que quelques branches de lauriers animent cette perspective. Cette représentation audacieuse permet à l'artiste de transcender la simple reproduction d'un blason en y ajoutant un caractère artistique indubitable<sup>5</sup>.

Jean-Melchior Dartois, naquit à Crupet en 1726<sup>6</sup>. Il s'installa à Liège où il acquit le droit de bourgeoisie le 20 juin 1753 et où il fit son apprentissage dans l'atelier

---

<sup>3</sup> P. Janssens et L. Duerloo, *Armorial de la noblesse belge*, t. F-M, Bruxelles, 1993, pp. 598-599.

<sup>4</sup> Voir *EPN*, 1993, p. 3 qui donne la bibliographie, à compléter par M. Yans, *Rentes et seigneureries, la dévolution de la terre de Presles-sur-Sambre*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 20, 1970-1971, pp. 35-90.

<sup>5</sup> L'orfèvre a dû s'inspirer de la gravure aux armes de Louis-Hyacinthe de Heusy, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, telle qu'elle figurait à partir de 1772 sur le calendrier des tréfonciers. Le graveur liégeois Philippe-Joseph Jacoby (1707-1794), qui signa le cuivre, y a représenté les armoiries Heusy entourées de façon peu conventionnelle par deux lions couchés et par des branches de laurier. Voir M. Bouchat, *Mathias Clercx et la genèse du dernier calendrier des chanoines tréfonciers de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (1729-1736-1794)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois (BIAL)*, t. 97, 1985, pp. 5-39. Cette même composition héraldique a été copiée par le graveur parisien N. Dupuis, qui réalisa vers 1780 la gravure du portrait de Jacques de Heusy, bourgmestre de Liège ; voir X. de Ghellinck Vaernewyck, *Propos généalogiques autour d'un beau portrait : Jacques de Heusy*, dans *Le Parchemin*, 1991, pp. 1-19.

<sup>6</sup> Catalogue de l'exposition « *L'orfèvrerie civile ancienne du Pays de Liège* », Liège, 1991, p. 63 qui donne la bibliographie, à compléter par B. Lhoist-Colman, *Le bureau*

de l'orfèvre Jacques Leroy. Il épousa en premières noces la fille de ce dernier, Marie Leroy, puis, devenu veuf en 1758, il se remaria l'année suivante avec Marie Bosset (1718-1799). À sa mort, le 22 mars 1804, il laissera deux enfants de son premier mariage dont Jacques Dartois, qui poursuivra la carrière paternelle et qui réalisera d'ailleurs un beau portrait de son père en médaille.

Au terme de son apprentissage, Jean-Melchior adopta comme poinçon ses initiales M et D, séparées par une étoile et surmontées d'une couronne. Il s'installa à Liège sur le Pont d'Ile au n° 19. Son atelier, à l'enseigne de la croix d'or qui fut plus tard changée en un lion d'or, allait connaître une prospérité remarquable. Sa première œuvre connue remonte à l'année 1755 et la dernière répertoriée à ce jour date de 1793. Il est, durant ces trente-huit années, l'auteur d'une œuvre très abondante, variée et toujours de grande qualité. Cette production importante semble lui avoir apporté à la fois la prospérité et la reconnaissance de son talent, aussi bien par ses confrères que par le pouvoir en place. Il fut ainsi nommé doyen de la corporation des orfèvres en 1773 et devint également membre de la commission des marqueurs d'orfèvrerie. À la fin de l'Ancien Régime, il ne souffrit apparemment pas des bouleversements causés par l'occupation française de la principauté puisque le nouveau pouvoir le nomma à la fonction d'essayeur du Bureau de garantie nouvellement institué.

Relevons dans sa production, une extraordinaire fontaine à eau chaude de 1783, qui annonce le style néo-classique, ainsi qu'une série de trois cafetières identiques à côtes torsées et surmontées d'un fretel original en forme de cabosse ou fruit du cacaoyer<sup>7</sup>. Dartois est un maître particulièrement intéressant parce qu'il est aussi à l'aise avec la côte torsée Louis XV qu'avec la cannelure Louis XVI. De ce dernier style, qui, il faut bien le dire, n'est pas toujours très heureux à Liège, il est incontestablement, et de loin, le meilleur représentant.

Dans le cas de la présente plaque, il pourrait sembler étonnant que l'orfèvre n'ait pas choisi de mettre en œuvre de l'argent à un titre plus faible, appelé à Liège argent de Bavière. Bien souvent en effet, les menus objets, soumis à des contraintes physiques relativement élevées, étaient fabriqués avec une plus forte teneur en cuivre qui leur assurait une solidité plus importante. L'utilisation de cet argent au titre moins élevé (667<sup>0</sup>/<sub>1000</sub> au lieu de 854<sup>0</sup>/<sub>1000</sub>) se rencontre fréquemment dans les boucles de chaussures, fermoirs de livres, tabatières... produites dans la principauté de Liège. Ce métal moins ductile a par contre le désavantage d'être plus difficile à travailler, la ciselure y perdant en finesse et en précision et l'éclat en étant plus terne. Melchior Dartois, fidèle à sa très haute exigence, a sans doute délibérément choisi d'ignorer ces impératifs purement utilitaires au profit d'une création artistique originale.

---

*liégeois de la garantie des matières d'or et d'argent, 1798-1814*, dans *BIAL*, t. 112, 2001-2002, p. 310 et par P. Colman, *Jacques Dartois, orfèvre et ciseleur liégeois (1754-1848)*, dans *BIAL*, t. 118, pp. 193-261.

<sup>7</sup> Catalogue de l'exposition « *L'orfèvrerie civile ancienne du Pays de Liège* », *op. cit.*, pp. 224 et 209.